

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 26 (1934)  
**Heft:** 12

## Titelseiten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 25.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

26<sup>me</sup> année

Décembre 1934

N° 12

## Les aspects économiques du problème de la réduction de la durée du travail.

Par *Maurice Milhaud.*

Pendant près d'un siècle les partisans de la réduction du temps de travail ont invoqué en sa faveur uniquement des arguments sociaux (loisirs accrus, vie de famille, travail moins astreignant), mais depuis la crise, à côté d'arguments sociaux, tels celui du droit au travail pour les 30 millions de chômeurs que compte le monde, ils font intervenir des considérations économiques. Ils développent une thèse d'après laquelle la semaine de quarante heures permettrait de remédier à la crise. Ils estiment que la crise économique actuelle est due essentiellement à un développement trop rapide de la productivité par rapport au développement des débouchés. La production jetée sur le marché étant trop considérable pour la capacité d'achat des masses, leurs salaires et traitements n'ayant pas augmenté à un rythme aussi rapide que la productivité, il en serait résulté un déséquilibre qui depuis 1929 n'aurait cessé de s'aggraver. Ce déséquilibre aurait été encore accentué par l'extension du chômage technologique qui a comprimé davantage la capacité de consommation des masses et par le gonflement des profits (au détriment des salaires) qui ont été investis dans de nouvelles entreprises ou de nouveaux équipements.

Pour eux, l'équilibre ne sera obtenu que par un accroissement du pouvoir d'achat global et il ne sera maintenu que dans la mesure où, à l'avenir, le profit sera équitablement réparti entre le capital et le travail. Pour le moment, le retour à l'équilibre sera favorisé par la réduction du temps de travail à quarante heures par semaine avec maintien des gains hebdomadaires antérieurs, car elle permettra l'embauchage d'un grand nombre de chômeurs et par suite l'augmentation du pouvoir d'achat global. Par ailleurs, ajoutent-ils, en réduisant la durée du travail, on retardera le moment où une nouvelle crise d'inadaptation entre la production et la consommation se produira.